

## **Vulnérabilités des entraîneurs et joueurs de football : les liens sociaux-professionnels en questions**

L'axe du programme scientifique de l'équipe SHERPAS, intitulé provisoirement : « vulnérabilités des entraîneurs et joueurs de football : les liens sociaux-professionnels en questions », implique, dans une perspective de travail pluridisciplinaire, six enseignants chercheurs (Caby, Toulotte, Blondel, Sallé, Juskowiak, Bréhon). Il envisage, par la confrontation des regards du sociologue, de l'historien, du physiologiste et du biomécanicien et sous des angles différents :

1. d'identifier et de caractériser les individus vulnérables (Soulet, 2014) issus des groupes professionnels et amateurs de joueurs et entraîneurs de football,
2. d'analyser les processus de vulnérabilités rencontrés (Paugam, 2000),
3. d'expliquer autrement l'exercice du métier (Hughes, 1996), par les conditions de prises en charge de ces populations potentiellement fragilisées dans leur milieu.

Loin d'être uniformes, les groupes professionnels considérés forment des catégories pour le moins hétérogènes (Bréhon, Juskowiak, Sallé, 2016 ; Grün, 2016 ; Bertrand, 2012 ; Juskowiak, 2011). Ces ensembles à géométrie variable (Heinich, 2004), associant plusieurs principes d'excellence unis par un rapport d'homologie entre les niveaux de ressources, à la fois individuels et collectifs des individus qui le composent, sont, comme d'autres groupes, « soumis à des changements continus, caractérisés à la fois par des contours évolutifs et une hétérogénéité interne » (Demazière, Gadéa, 2009). Si la diversité caractérise ces travailleurs sportifs, une similitude (parmi d'autres) les réunit : ils sont constamment confrontés à l'incertitude professionnelle et contractuelle, dans un univers concurrentiel, sélectif voire précaire (Sallé, Juskowiak, Bréhon, 2017). Potentiellement, ces élites sportives *a priori* privilégiées (Beaud, Guimard, 2011) s'exposent bien à différentes formes de fragilités sociale, professionnelle, physique et psychologique.

Quelles sont-elles précisément ? Quelles disqualifications sociale et/ou professionnelle peuvent-elles causer ? Qui sont les individus les plus concernés ? Quels dispositifs protecteurs (Castel, 91 ; Paugam 2000), existent-t-ils, à l'échelle des clubs et des institutions sportives, et quelles ressources sont mobilisées par les acteurs pour faire face à ce type de situations vécues ? Pour quels résultats : rupture ou maintien du lien professionnel et social (Castel, 1995) ?

En cherchant à répondre à ces questions, il s'agit, tout d'abord, pour l'entraîneur professionnel placé sur *un banc éjectable*, temporairement inactif, déclassé (niveau d'encadrement inférieur) voire en situation de chômage, de qualifier les vulnérabilités

rencontrées et d'analyser les processus de dégradation statutaire, d'affaiblissement des ressources, de bien-être, de prestige et de lien social engendrés (Paugam, 2009). Et de questionner les mécanismes institutionnels et individuels mis en place pour rebondir professionnellement et socialement (**Volet 1** : Bréhon, Juskowiak, Sallé, Caby).

Pour le joueur, ensuite, la figure du blessé est principalement retenue. A l'échelle d'un club professionnel mais avec le souci de la comparaison aux données nationales disponibles, il s'agira de quantifier et qualifier les types de blessures recensées pour une équipe professionnelle sur la saison et d'établir une typologie « située » des lésions afin d'identifier les principaux facteurs entrant en jeu (fatigabilité, charges de travail, postures, équipements). Là encore, la prise en charge et ses conditions seront étudiées, à partir de la mise en place de tests physiologiques et biomécaniques adaptés aux étapes de détection des blessures, de réadaptation et de réathlétisation du joueur (**Volet 2** : Toulotte, Blondel).

Enfin, le troisième volet du travail est consacré, de façon plus exploratoire et pour un échantillon restreint de clubs, à l'étude du monde amateur plus invisible (Beaud, Confavreux, Lindgaard, 2006). Celui des bas niveaux de district, dans lesquels on suppose fragmentation, précarité et confrontation à des problèmes très spécifiques (Rénahey, 2001 ; Chantelat, Bouahouala, Champély, 2001 ; Nuytens, 2006 ; Bréhon, 2013).

Qui sont les entraîneurs engagés dans ces associations ? Que font-ils au cours de la saison ? A quels problèmes d'encadrement des joueurs sont-ils confrontés ? Comment se débrouillent-ils au quotidien pour « faire face » ? L'étude des vulnérabilités, plus anonymes ici si l'on peut dire, pour des clubs aux pratiques traditionnelles (football à 11 compétitif) et aux footbals diversifiés (cecifoot, foot handicap, foot solidaire notamment) requiert de prêter attention aux conditions d'apparition et de répartition des facteurs d'exposition mais aussi à la manière dont les individus parviennent ou non à mobiliser des ressources individuelles ou collectives (Neveu, 2015) pour s'accommoder des manques, sortir des difficultés rencontrées et préserver les liens (**Volet 3** : Caby, Toulotte, Juskowiak, Sallé, Blondel, Bréhon).